

Annexe à la déclaration fiscale 2023 - Participation étrangère

Voir mode d'emploi en 3^{ème} page ou sur www.ge.ch/c/imp-pesnce

GENERALITES SUR L'ENTREPRISE

Raison sociale	
Adresse	
Pays	
Forme juridique	
But (domaine d'activité)	
Date de fondation	
1^{er} boucllement (année)	
Date de clôture	
Devise	

COMPOSITION DU CAPITAL-ACTIONS / CAPITAL-SOCIAL AU 31.12.2023

ou à la date de clôture correspondante de l'année 2023

Nombre de titres total au 31.12	
Valeur nominale unitaire	
Capital-actions total	
Genre de titre <i>S'il existe plusieurs catégories d'action, veuillez les détailler.</i>	

PARTICIPATION DE L'ACTIONNAIRE

Nombre de parts détenues par l'actionnaire au 31.12.2023	
Pourcentage de détention	
Dividende échu en 2023	Montant : Date du versement :
Autres informations jugées utiles	

REPORT DU BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2022

Devise selon les comptes de la société.

Bénéfice ou perte de l'exercice (+/-)

2023	
2022	
2021	
2020	

Charges ou produits extraordinaires (+/-)

Si la société a comptabilisé des charges et/ou produits extraordinaire durant les exercices 2020 à 2023, veuillez impérativement remettre les écritures comptables liées tout en remplissant les champs ci-dessous. En cas de manque de place, veuillez nous remettre les informations sur une feuille annexe.

Nature		Montant	
Nature		Montant	

Participation(s)

Si la société détient des participations, veuillez les citer et remplir à nouveau la présente annexe par chacune d'entre elles et joindre les états financiers correspondants.

Vous avez la possibilité de remettre directement les comptes consolidés.

--

Immeuble(s)

Si la société détient plusieurs immeubles, veuillez joindre à la présente le détail ci-dessous pour chaque bien détenu au travers d'une feuille annexe.

Adresse complète	
------------------	--

Valeur vénale au 31.12.2022	
Valeur vénale au 31.12.2023	
Valeur comptable (devise des comptes)	Devise : Montant :
Valeur d'acquisition (devise de la transaction)	Devise : Montant :
Année d'acquisition	

INFORMATIONS ET ANNEXES OBLIGATOIRES

- Les états financiers devront faire l'objet d'une traduction dans une langue nationale ou en anglais.
- Veuillez remettre le détail du calcul correspondant au montant déclaré dans votre état des titres.
- Veuillez remettre les bilans consolidés de 2020 à 2023 de la société, à défaut de comptes consolidés veuillez remettre les bilans et les comptes de pertes et profits des participations détenues par la société pour les années 2020 à 2023, avec une annexe similaire pour chaque participation.
- Veuillez remettre les statuts de la société, ainsi que les statuts des éventuelles participations.
- La présente annexe sera accompagnée des documents suivants :

Société commerciale, industrielle et de service :

- Convention d'achat des actions/parts sociales (si acquisition dès le 1^{er} janvier 2018).
- Les bilans et les comptes de pertes et profits 2020 à 2023.

Société immobilière :

- Convention d'achat des actions/parts sociales (si acquisition dès le 1^{er} janvier 2018).
- Les bilans et les comptes de pertes et profits 2022 et 2023.

Société holding :

- Convention d'achat des actions/parts sociales (si acquisition dès le 1^{er} janvier 2018).
- Les bilans consolidés de 2020 à 2023.
- A défaut des comptes consolidés, les bilans et les comptes de pertes et profits 2022 et 2023 et les bilans et les comptes de pertes et profits 2020 à 2023 de toutes les participations détenues par la société mère.

En cas de question concernant l'annexe, vous pouvez contacter le service des titres au 022.327.58.70